

<http://rue89.nouvelobs.com/2014/02/03/les-universites-desabonnements-masse-revues-scientifiques-249590>

Nouvel Observateur et Rue89

03/02/2014 à 12h18

Dans les universités, désabonnements en masse aux revues scientifiques

Laurence Bianchini

Depuis le début de l'année, une épidémie de désabonnements aux revues scientifiques s'abat sur les chercheurs de France et d'ailleurs. Ce sont tout d'abord les désaccords grandissants entre éditeurs et groupements chargés des négociations qui cristallisent les échanges. Un exemple flagrant, et non des moindres, est celui du cas « UPMC vs Science ».

Le 13 janvier, l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) annonçait son désabonnement à la revue Science. Selon [la page du site de l'UPMC](#), l'éditeur de la société savante Association américaine pour l'avancement des sciences (AAAS) voulait imposer une augmentation de +100% sur le prix des abonnements (réduit ensuite à 47%) :

« Devant le refus de l'éditeur de comprendre la situation de l'UPMC, l'inélégance de son comportement (les accès à Science ont été coupés avant la date de fin de notre contrat 2013) et afin de ne pas donner de signe encourageant de telles pratiques chez d'autres éditeurs, le désabonnement était nécessaire. »

Emeline Dalsorg de l'UPMC explique :

« L'AAAS considère Science comme la plus grande revue – ce qui n'est pas totalement faux. Les augmentations annuelles sont habituellement de l'ordre de 4 à 5%, ce qui est beaucoup mais tout de même plus raisonnable. Par contre, l'AAAS – qui n'a jamais accepté de négocier avec [Couperin](#) car elle applique différentes propositions tarifaires suivant les établissements – s'est doté de démarches commerciales très agressives. Nos accès à Science ont été coupés quelques jours après l'annonce de notre désabonnement. Soit presque un mois avant la fin de notre contrat pour 2013 ! »

Pendant ce temps, Paris Descartes sombre

Au même moment, l'université Paris-V (Paris Descartes) se désabonnait de plusieurs revues pour des raisons de [restrictions budgétaires](#). 34 titres sont concernés par les désabonnements de l'université, dont les revues du groupe Nature. Notons aussi que sont concernées les revues des éditeurs Wiley, Taylor & Francis ainsi que l'accès à la base de données Scopus d'Elsevier. Un total qui s'élève à quasiment 3 000 journaux [\[PDF\]](#) !

Couperin vs APS

En France, le consortium de négociation Couperin semble rencontrer des situations similaires dans un important nombre de cas cette année. Cas typique de cela, la saga « Couperin vs APS ».

Fin décembre, les physiciens d'un grand nombre d'établissements français apprenaient qu'ils n'auraient plus accès aux articles de l'American Physical Society (APS), dont certains sont des références dans le domaine. Des modifications tarifaires de l'éditeur étaient à nouveau à l'origine du conflit.

Le cas d'APS est complexe. Dans son argumentation, l'éditeur affirme ne pas demander une augmentation des tarifs globaux mais un rééquilibrage des coûts entre petits et grands instituts, afin que ces derniers prennent plus en charge le coût d'édition. Volonté honorable s'il en est, mais dont découlent des augmentations atteignant [33% pour l'université d'Angers](#) et jusqu'à 40% pour d'autres instituts français.

Au vue de ces montants et devant le refus de l'éditeur de négocier ces tarifs, le consortium français avait alors décidé de refuser l'offre et décider le

désabonnement aux revues de l'APS dès le 1^{er} janvier 2014. Une décision qui n'avait pas fait l'unanimité parmi les chercheurs. Un physicien inquiet confiait sa désapprobation :

« Le consortium a tort de considérer APS comme un éditeur “ méchant ” au même titre que d'autres aux pratiques réellement scandaleuses ! »

Un accord sans baisse des tarifs

Finalement, le 30 janvier, [nous apprenions](#) qu'un accord venait d'être trouvé entre les deux parties. Les physiciens de France auront à nouveau accès aux publications d'APS puisque Couperin venait tout bonnement d'accepter les nouveaux tarifs proposés depuis septembre par l'éditeur américain. Le consortium de négociation n'a pas obtenu de baisse des tarifs mais un plafonnement des taux d'augmentation pour les années 2015 et 2016.

« Cette négociation a divisée la communauté des physiciens. L'APS a pu s'appuyer sur un certain nombre de physiciens français », explique Sylvie Moine, en charge de la négociation avec Sandrine Malotaux, responsable du département Négociations documentaires et qui a permis à la négociation d'aboutir. Les nouvelles grilles tarifaires basées sur les usages des instituts (nombres de lectures, téléchargements, etc.) sont pourtant toujours considérées comme injustes par la majorité des consortia académiques. Néanmoins, l'offre avait finalement été accepté, « car les revues en question sont totalement indispensables à la recherche en physique ».

A l'étranger, la même épidémie

Mais l'épidémie ne s'arrête pas aux frontières françaises. En Belgique, les propositions tarifaires d'APS coïncident également. Une [pétition](#) a rassemblé 440 signatures depuis le 27 décembre afin de réclamer des tarifs raisonnables pour les universités franco-belges.

Même combat outre-Atlantique. En début d'année, l'université de Montréal [annonçait son désabonnement](#) aux 1 142 journaux de l'éditeur Wiley Online Library d'ici fin janvier. L'université explique cette décision avec trois arguments principaux :

- des tarifs qui augmentent chaque année de 3 à 6% ;
- des restrictions budgétaires toujours croissantes ;
- des inégalités de propositions tarifaires entre établissements.

Leur site [explique](#) :

« Depuis 1986, le budget consacré aux périodiques dans les grandes universités nord-américaines a crû quatre fois plus vite que l'inflation. »

Un rythme intenable à moyen ou long terme.

Et les chercheurs dans tout ça ?

La situation semble vraiment préoccupante. C'est à se demander avec quoi les chercheurs et étudiants pourront travailler en 2014 si la situation ne se rétablit pas rapidement.

Les scientifiques ont besoin d'avoir accès aux publications. Il est inquiétant de voir de telles situations déboucher sur un désaccord bilatéral et des désabonnements en masse. Les consortia ont pour mission de protéger les chercheurs en négociant des tarifs justes. Lors de conflits de ce genre, ils attendent d'être soutenus par les chercheurs.

« Des chercheurs nous ont contactés après l'annulation de l'abonnement à

Science », raconte Emeline Dalsorg de l'UPMC :

« Quand nous leur expliquons, ils comprennent la décision qui a été prise et essayent d'accéder aux publications grâce à d'autres abonnements, comme ceux du CNRS. »

Dans d'autres cas comme celui de l'APS, les refus des consortia obtiennent beaucoup moins d'adhésion de la part des chercheurs. Ceux-ci, au contraire, expriment une incompréhension désabusée voire un sentiment de trahison vis-à-vis de négociateurs qui leur coupent l'accès à des journaux indispensables à la bonne conduite d'une recherche de qualité.

Schizophrénie académique ?

On constate un dédoublement de personnalité de la part des institutions et de leurs représentants sur plusieurs points sous-jacents à la crise à laquelle nous assistons. Ces institutions veulent à la fois soutenir le libre accès aux publications, mais continuent à publier dans les revues les plus prestigieuses.

Aucune ne veut rester dépendante d'éditeurs tous puissants, qui peuvent imposer leurs tarifs sous prétexte d'être indispensables, néanmoins aucune ne semble vouloir modifier ses critères d'évaluation qui poussent pourtant à la course aux publications prestigieuses.

A quand un débat où tous les intéressés pourront exprimer leur point de vue ? A quand une réelle action de la part des universités afin de ne pas laisser chercheurs et bibliothécaires coincés entre le marteau (l'évaluation) et l'enclume (restrictions budgétaires et augmentations du prix des abonnements) ?